

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Paris, le 20 avril 2016

Objet : Devenir des universités françaises

Monsieur le Président de la République,

Les universités françaises sont, depuis plusieurs semaines, dans l'œil des médias. A travers leur prisme, nos concitoyens se demandent s'il faut laisser les universités sélectionner leurs étudiants à l'entrée en master, voire à l'entrée dans le supérieur tout court, s'il faut interdire aux étudiantes voilées l'accès à l'université, s'il faut laisser des établissements volontaires expérimenter un contrôle des connaissances tout au long de l'année, se substituant à un examen-couperet ; et s'il faut laisser des étudiants ou non étudiants bloquer les universités au nom de la liberté d'opinion.

Il s'agit là de vraies questions, dont nous ne nions pas l'importance, mais qui cachent un malaise et un problème plus profonds. Les universités françaises sont supposées être le fleuron de notre recherche, le fer de lance de nos entreprises, le bras armé de notre intelligence collective. Nous formons chaque année des millions de jeunes, et un nombre croissant de professionnels en reprise d'étude. Nous construisons sur l'ensemble du territoire national des liens avec les milieux socioéconomiques, les collectivités, pour répondre aux attentes d'élévation intellectuelle et sociale des Français et accompagner les évolutions de notre pays, dans un monde toujours plus complexe.

Cette volonté, vous la partagez, Monsieur le Président, et vous en avez fait un de vos objectifs en soumettant, en 2013, au Parlement une loi ambitieuse, pour l'enseignement supérieur et la recherche. Cette loi visait à faire confiance aux universités et établissements chargés de la formation supérieure, à leur donner des marges de manœuvre pour concevoir et créer les formations et les innovations de demain.

Nous tirons de ces quelques années de mise en œuvre un constat inquiet. Les chiffres de l'OCDE sont formels : pour la première fois depuis 20 ans, les moyens consacrés par notre pays à ses étudiants sont en baisse. De 10.984 € par étudiant en 2011 ils sont passés à 10.848 en 2013, et cette tendance se poursuit, alors que le nombre d'étudiant explose.

Depuis 2013, 100.000 étudiants supplémentaires ont en effet rejoint les universités. Les projections démographiques nous indiquent qu'en 2024 il y aura 2.81 millions d'étudiants en France, soit 335.000 de plus qu'en 2014. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce désir de connaissances, nos établissements étant le lieu où elles se construisent et se transmettent.

Cependant, nous sommes inquiets. Les premières constructions budgétaires pour 2017 montrent que les universités vont devoir supporter 450 millions d'euros supplémentaires du fait des évolutions de la masse salariale de leurs personnels. A cela s'ajoutent d'autres dépenses indispensables si nous souhaitons assurer la sécurité et l'accessibilité de nos campus. Nous ne savons pas, à ce stade, si ces sommes seront prises en compte dans le budget de nos établissements. Si cela était le cas, cela ne reviendrait qu'à maintenir les universités à leur niveau de 2016, sans chercher, ni à rattraper leur niveau de financement de 2012 (ce qui supposerait 450 millions d'euros supplémentaires), ni à leur confier les moyens reconnus nécessaires à l'ambition de ce gouvernement d'amener 60 % d'une classe d'âge à un niveau d'étude supérieur d'ici 2025, chiffrés dans la Stratégie nationale d'enseignement supérieur à 10 milliards d'euros.

Des élections ont lieu, en 2016, dans quasiment toutes les universités. Partout nous remarquons qu'elles se font dans un climat de doute, voire de défiance, vis-à-vis de l'engagement de l'Etat pour son appareil d'enseignement supérieur et de recherche. Nous avons plus que jamais besoin de davantage d'autonomie, et de confiance. Or nos enseignants sont ceux qui, en Europe, disposent du moins d'autonomie pédagogique. Les errements concernant le master l'ont encore mis en évidence, alors qu'il s'agit d'un des fleurons de nos établissements, plébiscité par les employeurs et étudiants qui, dans la très grande majorité estiment normal d'être sélectionnés – ils et elles le seront dans bien d'autres étapes de leur vie professionnelle et personnelle – à partir du moment où les règles du jeu sont claires, publiques et équitables.


Un autre exemple de cette défiance est illustré par les projets que nous portons pour nos établissements et les territoires qui les environnent. Nous venons de conduire une étude auprès de nos universités, qui montre que partout, de nouveaux espaces pédagogiques, des fab labs, des bâtiments réhabilités, écologiques, des laboratoires de recherche de pointe sont envisagés. Or nulle part les universités ne peuvent disposer des produits de cession de leurs bâtiments pour financer ces projets pourtant enthousiasmants. Nulle part elles ne peuvent emprunter, quand bien même ces projets ont l'aval de la Caisse des dépôts. Là encore, malgré le soutien des collectivités, des entreprises, et malgré les discours de façade, nous nous heurtons au contrôle tatillon de représentants de l'Etat qui ne voient nos établissements que comme un coût, et non comme un investissement dans notre futur commun.

Nous nous félicitons de l'engagement pris par le gouvernement pour soutenir les jeunes dans la recherche de leur premier emploi même si, comme je vous l'ai écrit, nous savons que les jeunes diplômés du supérieur s'insèrent bien, contrairement aux jeunes non qualifiés. Nous estimons cependant que cet engagement ne résoudra en rien les questions d'encadrement, ni les moyens et les lieux que nous mettons à disposition de nos équipes pédagogiques et de recherche pour accompagner nos étudiants vers l'insertion professionnelle et pour former les chercheurs dont notre pays a besoin.

La CPU est le porte-parole attentif des universités et c'est en leur nom que je souhaiterais pouvoir vous rencontrer rapidement afin de vous présenter les mesures que la CPU estime indispensables à l'ambition que nous partageons pour notre pays.

Dans l'attente de cet échange, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération.

Très respectueusement



Jean-Loup SALZMANN
Président de la CPU

Copies :

- Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche